

PREMIER LAUREAT

Ronny Das et Koen Thoné, directeurs de l'Ecole Fondamentale Libre à Merksplas.

« Jeux de récréation » est un projet réalisé pour et par des élèves. Les élèves prennent leurs responsabilités et gagnent ainsi en confiance, en estime et en respect de soi.

« Jeux de récréation » est une initiative visant à assurer le bon déroulement de la récréation. Auparavant, la cour de récréation était, à l'heure de midi, le théâtre de nombreuses tensions. Ceci, ajouté aux différences d'âges entre enfants, se traduisait souvent par des écorchures, des bleus et des bosses. De plus, un groupe d'enfants, voire une classe entière, était régulièrement impliqué dans des harcèlements.

Désormais, les élèves de 6^e année organisent chaque mardi midi, de fin octobre à début juin, des jeux pour tous les enfants de l'école primaire. Concrètement, ils préparent une activité de façon autonome en petits groupes de 1 à 4 animateurs. Ils mènent les activités et sont libres d'y prendre part en tant qu'animateurs ou participants. Pour participer, pas besoin de s'inscrire : il suffit de faire son choix quand les jeux commencent. Un enseignant supervise les activités avec un membre de la direction, histoire de résoudre les petits problèmes pratiques.

L'éventail des activités est basé sur les intérêts ou les aptitudes des enfants eux-mêmes : mini-foot, football, voyage autour du monde, danse, jeux de société, ballon tueur, uni-hockey, parties de billes dans le bac à sable, dessin animalier, sport et jeu, théâtre, chant, saut, bricolage, dessin, construction, macramé, netball, lecture de

BD, échecs, rondes, réalisation de châteaux de sable, jeux d'approche, mur d'escalade. Selon le nombre d'élèves de 6^e année, 12 à 15 activités sont organisées en même temps.

En janvier, le projet est évalué avec les animateurs qui partagent leurs impressions et leurs expériences personnelles. Au besoin, des améliorations ou changements sont apportés.

Dans le courant du troisième trimestre, un collègue réalise un montage vidéo qui est montré aux parents lors de la remise des diplômes d'« Animateur des jeux récréation ». Et les élèves ne sont pas peu fiers !

Le premier objectif a rapidement été atteint : les enfants se réjouissent de voir arriver le mardi midi car ils savent qu'ils passeront un bon moment dans la cour de récréation ! Les enfants s'amuse, ne s'ennuient pas et donc n'embêtent pas les autres ; les bagarres sont rares et les petits accidents également.

On observe aussi une série d'autres effets positifs. Les enfants découvrent les possibilités de leur cour et rejouent les jeux qu'ils ont appris. Les petits font plus confiance aux grands, car quand ceux-ci organisent des activités, on s'amuse bien ! Des amitiés se nouent par-delà les tranches d'âge.



Mais les premiers à en profiter, ce sont les élèves de 6^e. Ils apprennent à organiser et à planifier, à se montrer patients, à expliquer les activités, à prendre soin du matériel. Ils apprennent à faire face aux déceptions, au fait que leur activité n'a attiré personne ou presque ou que leur bricolage a raté. Ils en arrivent à éprouver plus de respect pour le travail de leur institutrice. Il n'est pas rare que certains s'indignent du fait que des

enfants n'écoutent pas quand ils expliquent le jeu. Tout cela crée un dialogue éducatif particulièrement intéressant.

Bref, une expérience très enrichissante ! Recevoir et assumer des responsabilités, prendre conscience de ses capacités et de sa valeur, sont autant d'atouts dont l'enfant a besoin pour évoluer vers l'âge adulte.